

autres les fardeaux qu'il imposait. Ce soir la seule manière par laquelle le gouvernement aurait pu clarifier la situation aurait été la présentation d'un nouveau budget, le retrait de l'ancien, et une motion portant que l'Orateur quitte le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

**Une voix:** Que dire des surtaxes?

**L'hon. M. Nowlan:** Monsieur l'Orateur, de l'autre côté la voix vacillante de quelqu'un qui tremble en pensant à ce qui lui arrivera aux prochaines élections, mais je dirai que tout ce qu'on a pu dire au sujet des surtaxes tombera dans l'oubli le plus complet par rapport au dernier débat sur l'exposé budgétaire. Il n'y a aucun doute là-dessus. Si l'on parle de retirer le budget, pour ma part je présume que le premier ministre ayant misé le sort de son gouvernement sur la personne du ministre des Finances, le gouvernement n'a pas l'intention de retirer son budget. N'ayant pas l'intention de le retirer, ce qu'il aurait dû faire est évident, et nous voyons aussi pourquoi il ne l'a pas fait, même si cette omission est inconcevable; c'est que le secrétaire d'État ou le ministre des Finances ne pouvait pas se décider sur ce qu'ils allaient faire. Rappelez-vous, monsieur l'Orateur, que nous sommes en face du gouvernement qui avait la solution à tous les problèmes et dont toutes les décisions étaient prises d'avance. Pourquoi n'a-t-on pas présenté la résolution il y a quinze jours? C'était alors le temps de débattre ces questions, pas ce soir. Personne n'est mieux au courant de cela que le ministre des Finances et le secrétaire d'État. De toutes les méthodes irrégulières de procéder que la Chambre des communes a subies depuis la Confédération, celle-ci est la pire. A la suite du débat sur le budget, nous aurions pu et nous aurions dû avoir les différentes résolutions touchant l'impôt sur le revenu, la taxe d'accise et les diverses résolutions que renferme le budget, s'il y avait des décisions à prendre et si le gouvernement actuel était capable de prendre une décision. On aurait pu et on aurait dû débattre ces questions. Alors la Chambre des communes et le Parlement aurait pris une décision; on aurait manifesté de la détermination au lieu d'afficher de l'indécision et de faire preuve d'hésitation comme notre pays en a connu depuis le 13 juin dernier. Le gouvernement ayant décidé d'adopter cette ligne de conduite, je n'ajouterai que ceci, et je ne veux pas prendre trop de temps...

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Nowlan:** Eh bien! je passerai plus de temps à l'étude des résolutions...

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Nowlan:** ... et le pays consacrerait plus de temps à étudier les nouvelles résolutions qu'on nous présente ce soir. Il faudra une bien longue journée, et une nuit plus longue encore pour adopter définitivement ces résolutions, pour qu'il n'y ait plus de malentendu à ce sujet. Après toutes les explications inexplicables et illogiques, on nous présente, d'une façon des plus irresponsables, un nouveau budget. Tout ce que je dirai à cet égard, c'est que, le gouvernement ayant décidé d'adopter cette ligne de conduite—et je suis sûr que tous les députés accepteront cette façon de voir—il faut donner aux députés un certain temps pour décider ce que signifient ces résolutions et ce qu'on en fera. A mon avis, il faudra prévoir un moment raisonnable pour l'étude de ces résolutions budgétaires et il y aura peut-être encore une élucidation pour éclairer l'inéclaircible. Mais le temps seul saura nous le dire. Après avoir donné aux députés et à tout le pays un délai raisonnable pour réfléchir aux modifications qu'on nous propose—il n'est, en effet, possible de les proposer ce soir, puisque ce n'est que la quatrième interpolation budgétaire—il faudrait aussitôt que possible, inviter la Chambre à se former en comité des voies et moyens pour se mettre à la tâche et régler ce problème plutôt ardu et long et parfois même assez ennuyeux...

**L'hon. M. Pearson:** La mi-août!

**L'hon. M. Nowlan:** Peut-être la fin septembre. Je disais donc que nous devrions nous attaquer à ces résolutions article par article, résolution par résolution. Ce n'est qu'alors, quand le Parlement—et non pas le ministre des Finances dans sa quatrième tentative—aura dûment et soigneusement examiné ces questions et les aura adoptées, que les milieux d'affaires de notre pays sauront où ils en sont, dans quelle catégorie il rentrent et quels seront les problèmes économiques des douze prochains mois.

Je sais bien que cette discussion de procédure n'est peut-être pas d'un intérêt capital pour les millions de Canadiens, des dizaines de milliers au moins, qui attendent avec impatience de voir s'ils vont perdre leur emploi à la fin de la semaine ou à la fin du mois prochain. Toute la nation attend une mise au point sur ces problèmes économiques et je suis sûr qu'il n'y a pas eu d'aide pour les résoudre ce soir.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Nowlan:** Les doutes et les incertitudes des dernières semaines ont-ils été dissipés, ou bien par sa déclaration de ce soir le ministre a-t-il aggravé les choses en rendant nécessaires encore plus d'explications? Il a cherché à éclaircir certains doutes et je lui